COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 8 JUIN 2022 EN VISIO

Présents : Jean-Bernard Cailleau, David Chartres, Denis Dawint, Claude Hatté, Jean-Pierre Lepointe, Betty Rollet, Véronique Carrière, Christophe Caron, Dominique Gaudry, Céline Olivier, Julien Richard, André Lavaire, Laurent Michel, Delphine Pluquet, Michel Besnouin, Tarik El Madhali, Isabelle Lominet

Absents excusés : Eric Giraudon, Fabienne Bocaert, Ludovic Firmin, Laurent Despres, Catherine Candillon

Absents : Jean-Jacques Crignon, Michel Destombes, Françoise Dupuis, Sophie Palisse, Guillaume Laurent, Solange Legrand, Emilie Petit, Laëtitia Carré

Début des travaux à 19H30

Introduction de Jean-Pierre Lepointe :

Merci de votre présence malgré la convocation tardive.

Présentation financière par Jean-Bernard Cailleau :

Nous devrions recevoir demain 9 Juin le rapport des commissaires confirmant la conformité et la validité des comptes selon les échanges téléphoniques que nous avons eus avec eux.

De ce fait, vous trouverez, en pièces jointes, les résultats financiers 2021 (bilan et résultat d'exploitation) ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Concernant 2021, vous constatez un important déficit de 268 615 €, toutefois moins important que celui de 350 738 € figurant en version pessimiste du budget prévisionnel présenté lors de la dernière AG.

Ces résultats, prévus et assumés, sont le fait de la politique que, sous la direction de Jean-Pierre Lepointe et avec votre aval, nous avons choisie et décidée au sein de la Ligue de Hand Ball des Hauts-de-France.

Ce choix politique, dans la conformité et la continuité de celui de la FFHB et de son Président, a permis le retour en salle de nombreux licenciées et licenciés et en fait venir beaucoup d'autres à la pratique du Hand Ball.

Nous finançons le déficit susmentionné grâce à notre trésorerie plutôt que par les deux PEG de 200 000 et 100 000 € que nous avions successivement souscrits, par sécurité, et que nous avons remboursés sans les utiliser.

"On ne conserve pas l'argent amassé sous un matelas quand on en a besoin !"

Cette gestion a été et va dans le sens de l'expression de la volonté et des demandes de nos clubs qui ont, pour la plupart, ainsi pu commencer à reconstituer leur trésorerie mise à mal par les interruptions des compétitions.

Il est à noter que, pour la saison sportive 2022-2023, les prix Ligue des licences, mutations… seront de nouveau maintenus par rapport aux tarifs 2020, soit sans augmentation depuis 2017.

Ceci dit, il faudra penser à reconstituer la trésorerie de notre Ligue.

En ce sens, la vente du bâtiment de St Martin Longueau, déjà évoquée depuis plusieurs années, parait désormais indispensable, au plus tôt.

Merci de m'avoir lu, de valider à la fois ce rapport, les comptes 2021, le budget prévisionnel 2022 et la proposition de vente susmentionnée.

- Bilan 2021 :
  ⇨ Adopté à l'unanimité

- Budget 2022 :
  - il est établi sur le modèle Orion donc les salaires sont repartis sur les frais de commissions
  - vente de Saint Martin non incluse

  ⇨ Adopté à l'unanimité

- Vente de Saint Martin Longueau :
  - la Ligue a eu des frais cette année dans le bâtiment
  - le Comité Oise est hébergé à titre gratuit
  - pas besoin d'autant d'espace pour nos 2 salariés
  - maintien du lieu de travail pour Christine et Grégory à proximité
  - établir une projection avec la vente, les loyers, les frais en moins…

  ⇨ Adopté à l'unanimité

Commission d'Organisation des Compétitions – Véronique Carrière :

Retour à la normale pour le déroulement de la saison, reprise en septembre.
Les documents COC sont dans le livret de la Ligue.

⇨ Adopté à l'unanimité

Commission Statuts et Règlements - André Lavaire :

- Projet de fusion Aulnoye-Aymeries / Maubeuge => Sambre-Avesnois
- Vœu du club de Valenciennes : la commission a demandé des éléments complémentaires, pas de réponse du club, donc vœu irrecevable.
- CMCD : vœu de remise en place de la CMCD régionale pour la saison prochaine 2022/2023 :
  ⇨ Adopté à la majorité (1 abstention)
- Changement dans le paiement des licences à la Ligue
- Délégué sur les conventions : Claude demande que soit remis en place la nomination d'un élu référent pour chaque convention

Commission Territorial d'Arbitrage – Christophe Caron :

- Saison 2021/2022 :
  - Bon taux de couverture des matchs malgré les difficultés rencontrées
  - Mobilisation importante pour les désignations
  - Proposition de maquette différente pour la formation
- Vœu 2022/2023 :
  La grille tarifaire est dans le livret de la Ligue page 32
  ⇨ Adopté à l'unanimité

Intervention de Jean-Pierre :

- Philippe Bana sera présent à notre Assemblée Générale. Nous signerons le même jour le Contrat Territorial Individualisé.
- Merci de votre écoute lors de cette visio.

Claude demande à Jean-Pierre de remplacer le CTF de la Somme sur les interventions du Pôle d'Amiens car le Comité en a besoin pour intervenir dans les écoles. Jean-Pierre précise que les alternants T4 ont une carte professionnelle provisoire et qu'ils peuvent intervenir dans les écoles.

Clôture des travaux à 21H50

Jean Pierre LEPOINTE

Betty Rollet Secrétaire